

COMITÉ TRAVAUX COMPENSATOIRES À GRANBY – BILAN DES ACTIVITÉS 2016-2017

- 2 rencontres du Comité sur les travaux compensatoires à Granby
- Sortie publique du rapport d'analyse sur les travaux compensatoires à Granby

Dans le cadre des travaux du Comité Itinérance Haute-Yamaska, le GASP a été interpellé en 2012 par divers intervenants et des citoyens au sujet de l'attribution des travaux compensatoires à Granby, dont l'accès fut qualifié de très restrictif par ceux-ci. Un sous-comité s'est formé en 2012 afin de réunir les intervenants de différents secteurs préoccupés par cette situation.

Durant l'année 2016-2017, les principaux travaux du CTCG avaient pour objectif de faire rayonner le [rapport](#), produit en 2016, et de mobiliser les acteurs concernés par les constats qui y figurent afin de trouver les solutions appropriées. Le Comité a sollicité une rencontre auprès de la Cour municipale de Granby. Cette dernière ne voyait pas l'utilité d'une rencontre dans un premier temps. Pour faire avancer le dossier, le CTCG a organisé une [sortie publique](#) pour diffuser les résultats du rapport.

Couverte à travers quatre publications dans les médias locaux ainsi que par [Radio-Canada Estrie](#), cette action aura finalement réussi à mettre suffisamment de pression pour que la Cour municipale de Granby daigne rencontrer le comité. Dans le reportage de Radio-Canada, le GASP et la Cour municipale ont concédé au besoin de préciser les critères d'attribution des travaux compensatoires dans le libellé de l'article 333 du Code de procédures pénales. Bien que localement la Cour municipale de Granby n'ait pas proposé de moyen pour redresser la situation, une structure de collaboration a été mise sur pied pour favoriser un meilleur arrimage entre les organismes du territoire et les personnes demandant accès aux travaux compensatoires. La Cour municipale s'est engagée à faciliter les mécanismes de paiements pour des infractions municipales et à réfléchir sur des avenues possibles quant aux recommandations du rapport. Par contre, la Cour municipale n'a pas proposé de stratégie afin de favoriser un meilleur accès au programme, recommandation prioritaire du rapport.

En cours d'année, le CTCG a posé diverses actions afin d'améliorer l'accès aux travaux compensatoires. Le CTCG a fait cheminer le dossier en Estrie et au Ministère de la Justice qui travaille à long terme sur une refonte du Code législatif. En Estrie, les enjeux d'accès aux travaux compensatoires à Granby ont intéressé le Comité stratégique intersectoriel régional en itinérance de l'Estrie. Cet enjeu sévit également à la Cour municipale de Val St-François et de Sherbrooke. Le plan d'action de ce comité estrien a intégré un objectif visant à garantir un meilleur accès aux travaux compensatoires pour les personnes en situation d'itinérance et de grande pauvreté. Le CTCG compte assurer une vigile en 2017 pour valider l'évolution de l'accès aux travaux compensatoires un an après la sortie publique et poser, au besoin, les actions pertinentes.

MERCI AUX MEMBRES DU COMITÉ SUR LES TRAVAUX COMPENSATOIRES À GRANBY !

Nancy Melanson : Collectif de défense des droits de la Montérégie	Madeleine Ferland : Maison Joins-toi
Sylvain Dupont : CDC de la Haute-Yamaska	Bruno Paré : OPEX
Roxana Cledon : CIUSSS de l'Estrie – CHUS	Julie Rivet : Partage Notre-Dame
Isabelle Tardif : Justice alternative et médiation	Annie Morel : ROCRQ
Sarah Tremblay : Maison des jeunes La Barak (Impact de rue)	Nicolas Luppens : GASP